MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Puiselet-le-Marais

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/10/1912

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 31 octobre 1912

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.